

Réunion du Conseil Municipal

(Articles L 2121-7, L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux
se réunira en séance ordinaire le :**

Mercredi 16 novembre 2022 à 19 heures

En mairie – Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour de la réunion :

- Attribution du marché de restauration collective - Fourniture et livraison de repas en liaison froide ;
- Avenants relatifs au marché de réhabilitation de l'ancienne trésorerie – F. Guérin ;
- Modification des tarifs et des contrats de location des salles municipales ;
- Décision modificative n°3 du Budget principal ;
- Subvention à la 9e Brigade d'Infanterie de Marine en faveur des blessés de l'armée de terre ;
- Médiathèque – Modification des quotités de temps de travail ;
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention.

